



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1996/15/Add.25
5 juillet 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

EXPOSÉ SUCCINCT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR LES QUESTIONS
DONT LE CONSEIL DE SÉCURITÉ EST SAISI ET SUR L'ÉTAT
D'AVANCEMENT DE LEUR EXAMEN

Additif

Conformément à l'article 11 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général présente l'exposé succinct ci-après.

La liste des questions dont le Conseil de sécurité est saisi figure dans les documents S/1996/15 du 11 janvier 1996, S/1996/15/Add.4 du 9 février 1996, S/1996/15/Add.8 du 8 mars 1996, S/1996/15/Add.14 du 19 avril 1996 et S/1996/15/Add.18 du 17 mai 1996.

Au cours de la semaine qui s'est achevée le 28 juin 1996, le Conseil de sécurité s'est prononcé sur les questions suivantes :

La situation à Chypre (voir S/11185/Add.28, S/11185/Add.29, S/11185/Add.32, S/11185/Add.34, S/11185/Add.49, S/11593/Add.7, S/11593/Add.8, S/11593/Add.9, S/11593/Add.10, S/11593/Add.23, S/11593/Add.24, S/11593/Add.49, S/11935/Add.23, S/11935/Add.24, S/11935/Add.50, S/12269/Add.24, S/12269/Add.35, S/12269/Add.36, S/12269/Add.37, S/12269/Add.50, S/12520/Add.23, S/12520/Add.45, S/12520/Add.47, S/12520/Add.49, S/13033/Add.23, S/13033/Add.49, S/13737/Add.23, S/13737/Add.49, S/14326/Add.22, S/14326/Add.50, S/14840/Add.24, S/14840/Add.50, S/15560/Add.24, S/15560/Add.46, S/15560/Add.50, S/16270/Add.17, S/16270/Add.18, S/16270/Add.23, S/16270/Add.49, S/16880/Add.23, S/16880/Add.37, S/16880/Add.49, S/17725/Add.23, S/17725/Add.49, S/18570/Add.23, S/18570/Add.50, S/19420/Add.24, S/19420/Add.50, S/20370/Add.22, S/20370/Add.49, S/21100/Add.10, S/21100/Add.23, S/21100/Add.28, S/21100/Add.49, S/21100/Add.50, S/22110/Add.23, S/22110/Add.40, S/22110/Add.49, S/22110/Add.51, S/23370/Add.14, S/23370/Add.23, S/23370/Add.28, S/23370/Add.34, S/23370/Add.47, S/23370/Add.50, S/25070/Add.19, S/25070/Add.21, S/25070/Add.23, S/25070/Add.50, S/1994/20/Add.9, S/1994/20/Add.23, S/1994/20/Add.29, S/1994/20/Add.50, S/1995/40/Add.24 et S/1995/40/Add.50).

Le Conseil de sécurité a repris l'examen de la question à sa 3675e séance, le 28 juin 1996, conformément à ce qui avait été convenu lors de consultations antérieures; il était saisi des rapports du Secrétaire général sur l'opération des Nations Unies à Chypre (S/1996/411 et Corr.1 et Add.1) et sa mission de bons offices à Chypre (S/1996/467 et Corr.1).

Le Président a appelé l'attention sur le texte d'un projet de résolution qui avait été élaboré lors des consultations du Conseil (S/1996/477).

Le Conseil de sécurité a ensuite mis aux voix le projet de résolution S/1996/477 et l'a adopté à l'unanimité en tant que résolution 1062 (1996) (pour le texte, voir S/RES/1062 (1996); à paraître dans les Documents officiels du Conseil de sécurité, cinquante et unième année, Résolutions et décisions du Conseil de sécurité, 1996).

La question concernant Haïti (voir S/25070/Add.24 et Corr.1, S/25070/Add.34, S/25070/Add.35, S/25070/Add.37, S/25070/Add.38, S/25070/Add.41, S/25070/Add.43 et S/25070/Add.46, S/1994/20/Add.1, S/1994/20/Add.11, S/1994/20/Add.17, S/1994/20/Add.25, S/1994/20/Add.27, S/1994/20/Add.30, S/1994/20/Add.38, S/1994/20/Add.40, S/1994/20/Add.47, S/1995/40/Add.4, S/1995/40/Add.16, S/1995/40/Add.30, S/1995/40/Add.45 et S/1996/15/Add.8; voir également S/22110/Add.39)

Le Conseil de sécurité a repris l'examen de la question à sa 3676e séance, le 28 juin 1996, comme convenu lors de ses consultations préalables. Il était saisi du rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies en Haïti (S/1996/416 et Corr.1 et Add.1/Rev.1).

Avec l'assentiment du Conseil, le Président a invité les représentants du Canada et d'Haïti, sur leur demande, à participer au débat sans droit de vote.

Le Président a appelé l'attention sur le texte d'un projet de résolution qui avait été élaboré lors des consultations du Conseil (S/1996/478).

Le Conseil de sécurité a ensuite mis aux voix le projet de résolution S/1996/478 et l'a adopté à l'unanimité en tant que résolution 1063 (1996) (pour le texte, voir S/RES/1063 (1996); à paraître dans les Documents officiels du Conseil de sécurité, cinquante et unième année, Résolutions et décisions du Conseil de sécurité, 1996).
